

Plougoulm au fil du temps...

N°10 - Janvier 2017

LE MOT DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année, ce premier bulletin municipal me permet au nom de l'équipe municipale de vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2017.

Dans un monde en quête de valeurs nous quittons une année 2016 marquée par les attentats. Les pouvoirs publics ont maintenu l'état d'urgence et nous devons rester vigilant.

Mais la vie continue ainsi que le quotidien de chacun d'entre nous.

Nous nous étions fixés des objectifs pour cette mandature. Cette seconde partie de mandat nous donne la possibilité de concrétiser nos projets. Le boulodrome approche de la phase de finition, il reste les sanitaires et le local de convivialité à réaliser. A l'école Charles Perrault, après la réfection des sols et le changement des huisseries réalisés fin 2015, une deuxième phase de travaux concernera l'aménagement des classes et la réfection de la toiture.

Les travaux d'effacement de réseaux en cours à Sainte-Catherine sont bien avancés, ils suivront à Mesméniau avec également la reprise des trottoirs dans ce quartier. Il s'agit des principales réalisations à venir durant l'année 2017, auxquelles nous pouvons ajouter la création de conteneurs enterrés pour les déchets sur les secteurs du bourg et du croissant. Tous ces projets sont bien réfléchis et nous permettront de construire l'avenir. Mais il convient de rappeler l'évolution du contexte dans lequel nous travaillons ; dans le cadre de l'effort imposé par l'Etat aux collectivités, après deux années de baisse de dotation, nous aurons à subir à nouveau une baisse de 7 % prévue pour l'année 2017.

Le conseil municipal, l'équipe de rédaction du bulletin municipal « Plougoulm au fil du temps » et moi-même vous souhaitons une agréable lecture et une bonne année 2017.

*Le Maire,
Patrick GUEN*

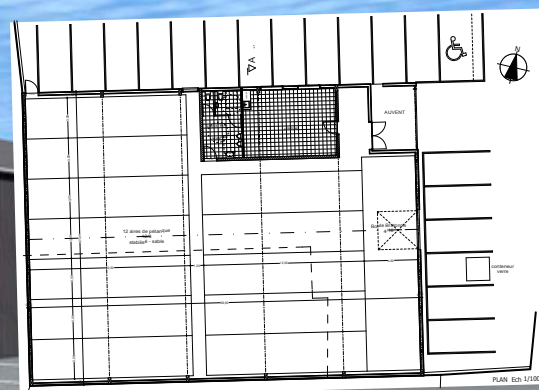
LE BOULODROME

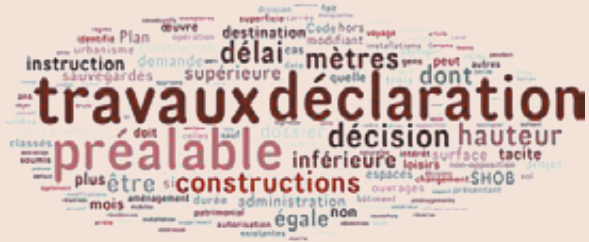
Voilà, enfin, notre boulodrome est en phase de finition. C'était une des promesses phare de notre campagne municipale. Nous avons réalisé ce que les Plougoulmois attendaient depuis plus d'une décennie.

Nous avons été assez ambitieux dans notre réalisation : douze pistes de pétanque et une de boule bretonne.

Nous avons suivi en cela les avis des responsables des clubs de pétanque locaux et ils nous ont conseillé cette taille optimale. Les aménagements intérieurs sont en cours et nous avons à ce jour encore à régler quelques petits problèmes au niveau de la qualité du sol et de l'éclairage naturel du site.

Nous espérons la création d'un club sportif à l'instar de ce qui se fait dans les communes environnantes et qui répartira le temps d'utilisation avec le club des seniors.





PERMANENCES URBANISME

En raison de l'organisation du recensement de la population en janvier et février 2017, les permanences relatives à l'urbanisme auront lieu :

Les lundis, mardis et mercredis SUR RENDEZ-VOUS

Pour des demandes urgentes, vous pourrez vous adresser à la CCPL au 02 98 69 10 44

DERNIÈRE SEMAINE RICHE EN ÉVÈNEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE, À L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL :

Lundi 12 décembre: toute l'école s'est mobilisée à l'occasion de la journée sans cartable, où les élèves ont effectué différents ateliers de bricolage, de cuisine, de chants de Noël. Cette journée s'est terminée par un spectacle de marionnettes offert par la mairie.

Mardi 13 décembre: célébration de Noël à l'église de Plougoumln.

Jeudi 15 décembre : journée au domaine de Trévarez, accompagnés de l'école Ste-Agnès de Sibiril où les enfants ont profité de différents ateliers sur le thème «L'arche de Léon». (Théâtre d'ombre, chasse au trésor appelée Trévarezor pour les élèves de primaire, visite du château, découverte des créations sous le chapiteau) Départ à 8h30, retour à 17h30.

Vendredi 16 décembre : passage du Père-Noël et distribution de cadeaux pour les classes ; En fin de journée, toute l'école s'est réunie pour partager le goûter de Noël, avant de se quitter pour les vacances.

VERGER DE LA VALLÉE DU GUILLEC

La plantation du verger communal par les élèves de l'école Charles Perrault et de l'école Ste-thérèse s'est déroulée le mardi 13 décembre. C'est avec joie et énergie que les enfants ont participé à cet événement et marqué le lieu de leur passage.

Le verger est constitué de 21 variétés de pommier, il présente un intérêt particulier pour les écoles, en matière d'observation du rythme des saisons, de précocité des variétés, de diversité de formes, de couleurs, de goûts,...

L'inauguration du verger aura lieu au printemps 2017, seront alors posés des panneaux d'identification de chaque variété, chacun pourra ainsi découvrir un bel échantillon de la grande diversité des pommiers.

Les fruits de ce verger alimenteront la banque alimentaire et le centre de loisirs pour des pâtisseries « maison » confectionnées de la main des enfants.

Plus d'infos : www.pommiers.com



JARDIN PÉDAGOGIQUE

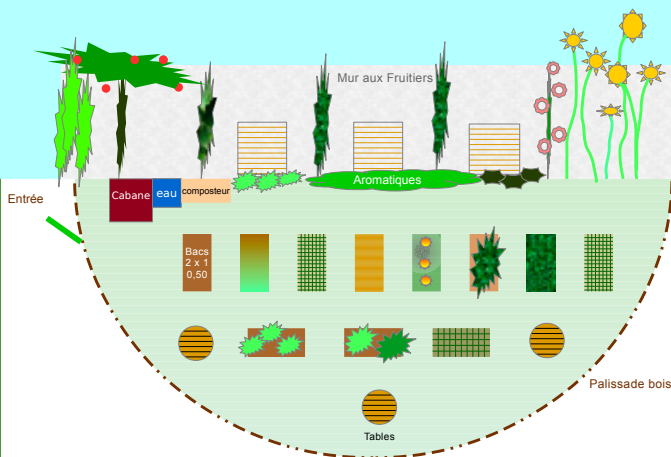
Un «jardin pédagogique» sera prochainement aménagé à proximité de l'Espace Hermine, les écoles, les NAP, l'ALSH disposeront d'un lieu de vie et de création original, permettant la mise en place de nombreuses activités pour les enfants sur les thèmes du développement durable, de la découverte du monde vivant, de l'expérimentation, des arts plastiques et de la citoyenneté.

Les parents d'élèves et les Plougoumois peuvent déjà apporter une contribution à ce projet en fournissant du petit outillage léger (arrosoir de plage, plantoir, petit sarcloir...).

Dépôt à l'espace Hermine.

Plus d'infos sur les jardins d'école :
<http://www.jardinons-alecole.org>

JARDIN PÉDAGOGIQUE



JARDI DON



Plougoulm 30 avril 2017

Dimanche 30 avril 2017 se tiendra au bourg de Plougoulm la 2^{ème} édition du Jardidons, l'occasion de rencontrer les accros du jardin et les mordus de la variété ancienne.

Pour participer, rien de plus simple, vous apportez vos excédents de plantes, graines, boutures, plantes potagères & ornementales, pots, outils de jardin, vos recettes, vos trucs de jardinier...

Pour le bonheur de partager entre jardiniers expérimentés & jardiniers en herbe.

Pensez au nouveau jardin pédagogique !

Jardidons, le jardin éphémère est ouvert à toutes & tous, même aux curieux, pas de vente, pas de troc, entrée gratuite.

Pour sa seconde édition l'APEL de l'école sainte Thérèse organise les inter-quartiers à Plougoulm.

Nous vous invitons à participer à cette fête conviviale sous forme de petits défis où les différents quartiers de notre village s'affronteront dans la bonne humeur le samedi 17 juin, les bénéficiaires de cette journée iront au profit des enfants.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au près de Virginie Sochard au 02 98 29 89 35 ou pour tous renseignements sur cette journée.



RECENSEMENT

de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
 PAR INTERNET
 C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à votre mairie. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) : CE QUI CHANGE EN BRETAGNE À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

Pré-demande en ligne de carte nationale d'identité (CNI) et dépôt des demandes limités à 110 mairies de la région Bretagne. À partir du 1^{er} décembre 2016, les quatre départements de Bretagne (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan) expérimentent un nouveau dispositif concernant les demandes de CNI.

Dépôt des demandes de CNI

Pour les usagers qui résident dans les départements 22, 29, 35 et 56, les demandes de CNI doivent, à compter du 1^{er} décembre 2016, être déposées exclusivement dans l'une des 110 mairies réparties sur l'ensemble de la région. (Mairie de Saint Pol de Léon pour notre secteur)

Attention :

À cette date, les autres mairies de la région Bretagne ne recueilleront plus de demandes de carte d'identité. Par contre, si la demande a été déposée avant le 1^{er} décembre 2016 dans une mairie autre que l'une de ces 110 mairies équipées, la carte d'identité pourra être récupérée auprès de cette même mairie.

Pré-demande de CNI

À partir du 1^{er} décembre 2016, les usagers qui résident dans cette région peuvent choisir de remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet donc de gagner du temps sur place.

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...). L'utilisateur devra ensuite se rendre dans l'une des 110 mairies équipées et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

À savoir :

Le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

Et aussi sur service-public.fr - Carte nationale d'identité

Pour en savoir plus :

ANTS - Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité (CNI)

1^{er} décembre 2016 : modernisation de la délivrance des cartes d'identité

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Haut Léon communauté (HLC) est à la disposition des parents et futurs parents. Il peut recevoir sur rendez-vous pour :

Un accompagnement concernant les attentes et les besoins liés à l'arrivée ou la présence d'un enfant.

Des informations sur les possibilités d'accueil et leurs spécificités sur le territoire :

Le choix de l'assistante maternelle ou d'une garde à domicile, l'accueil en crèche ou en halte-garderie, le congé parental, les activités petite enfance dans les communes...

La mise à disposition de documents et un accompagnement dans les démarches administratives :

Listes d'assistantes maternelles et leurs disponibilités, aides financières, rôle de l'employeur (démarches d'embauche, contrat de travail, salaire, volet URSSAF)...

MARS : Mois de la Petite Enfance : Festival cultur'mômes.

CONTACT :

Relais Petite Enfance - 29, rue des Carmes
BP 116 - 29250 Saint Pol de Léon
Tél. 02.98.69.23.13 - rapam@pays-leonard.com

Accueil sur rendez-vous :

Lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
Jeudi de 9h00 à 12h30

Permanences téléphoniques :

Mardi de 13h30 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

SUBVENTION MUNICIPALE

Les dossiers de demande de subvention communale sont disponibles sur le site internet de la mairie ou en mairie jusqu'au 24 mars 2017.

Les dossiers incomplets ou remis après cette date ne seront pas étudiés.

DU « NOUVEAU » À LA PLOUGOULMOISE



Amis plougoulmois, notre commerce de proximité est installé depuis de nombreuses années sur la commune et va évoluer au cours des prochains mois. Nous souhaitons vous faire part du développement de notre activité « Portage de repas à domicile ». Livré entre 10h et 12h, du lundi au samedi, nous vous proposons des repas complets, sains, équilibrés et en fonction de vos attentes (goût alimentaire, régime alimentaire,...). Pour le dimanche, les repas sont livrés en avance le samedi matin. Chaque jour, vous pourrez déguster des plats traditionnels avec des produits locaux de qualité pour un tarif de 9 €. Le repas comprends un potage + une entrée + une garniture + un plat + un dessert + pain afin d'assurer vos déjeuners et diners.

**Pour plus d'informations,
vous pouvez nous contacter au
02 98 29 90 63 ou au 06 61 12 55 31**

SAMEDI 4 MARS

LOTO DU CLE

SAMEDI 11 MARS

LOTO ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE

VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 AVRIL

COLLECTE DE FRIPES

DIMANCHE 30 AVRIL

JARDI'DONS

NAISSANCES

Lyam le 19 janvier 2016 - Samuel le 02 mars
Liam le 29 mars 2016 - Elena le 25 mai
Inès le 15 juillet - Axelle le 06 septembre
Maëlyne et Evann le 06 septembre - Léa le 04 novembre
Lucien le 19 novembre - Léa le 23 novembre

MARIAGES

Ludovic CAROFF et Alicia SALUDEN le 06 mai
Degwan BONNIVEN et Laura CAROFF le 14 mai
Grégory LE LEPVRIER et Marilyne EDERN le 18 juin
Bertrand BACKELAND et Anne-Esther HENAO le 12 aout

DÉCÈS

Bernard QUÉMÉNEUR le 18 janvier
René MONOT le 20 février
Marie BOUTOUIILLER, veuve de Yves EDERN le 16 février
Guy BOUTOUIILLER le 04 mars
Louise BIHANIC, veuve de Yves LE JEUNE le 09 mars
Jean COMBOT le 11 mars
Guy QUÉRÉ le 19 mars
Éric ROLLAND le 27 mars
Suzanne MILLOTTE, veuve de Raymond MATHIEU le 30 mars
Marie PICHON, veuve de Hervé LE VELLY le 20 mai
Thierry LE BORGNE le 24 mai
Jean LE HÉA le 29 mai
Joseph MIGNON le 02 juin
Jean-Pierre TOUSSAINT le 08 juin
Albert GUILLERM le 17 juillet
Bernard DIVET le 25 août
Paul MÉVEL le 26 août
Jean BERTÉVAS le 11 septembre
Jeanne SEITE le 05 octobre

MAIRIE

Tél : 02 98 29 90 76
contact@plougoulm.bzh
www.plougoulm.bzh

Lundi au jeudi
8h - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi
8h - 12h / 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

LA POSTE

Lundi au vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 14h45

Samedi 9h30 - 12h

BIBLIOTHÈQUE

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,
Samedi et Dimanche**
10h30 - 12h

Mercredi 16h - 18h

DÉCHETTERIE

Tél : 02 98 29 82 11

Lundi 14h - 18h

Du mardi au samedi
8h30 - 12h / 14h - 18h

